



Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, les établissements ont été contraints à la fermeture le 16 mars 2020.

Dans le cadre de la stratégie nationale de déconfinement, une réouverture progressive des établissements a été engagée à partir du 11 mai 2020 encadrée par un protocole sanitaire.

Suite à une évolution favorable de la situation, ce protocole sanitaire a été assoupli à partir du 22 juin 2020.

A compter de la rentrée scolaire, la cité scolaire accueillera tous ses élèves et étudiants et l'ensemble des personnels techniques, administratifs, éducatifs et enseignants.

Ce courrier a pour objectif de présenter le fonctionnement de l'établissement le cadre du protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous sommes tous garants de sa bonne application pour la sécurité sanitaire de chacun, élèves, personnels, mais également parents et proches.

Avant de venir à l'école

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel :

- Ils doivent rappeler régulièrement à leur enfant le respect des règles pour la santé de chacun.
- Ils s'engagent à ne pas envoyer à l'école leur enfant en cas de fièvre (température supérieure à 38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid.
- Ils fournissent à leur enfant deux masques par jour, un sachet pour conserver le masque usagé et des mouchoirs jetables.

Pendant la journée à l'école

L'élève doit respecter les gestes barrières en toutes circonstances.

Dès l'entrée dans l'établissement (à l'intérieur comme à l'extérieur), le port du masque est obligatoire pour les élèves en toute circonstance.

Cependant, il est autorisé d'ôter son masque lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit à l'internat, pratiques sportives, etc) dans le respect de la distanciation physique.

Autant que possible, l'élève doit maintenir une distance d'un mètre avec ses camarades et éviter les accolades, regroupements, touchers inutiles.

Il doit également se laver régulièrement les mains soit au savon soit avec une solution hydro alcoolique :

- En entrant et en sortant de l'établissement
- En entrant et en sortant de la classe

- En sortant des sanitaires
- En entrant et en sortant de la cantine
- En entrant et en sortant de l'internat

Des lavabos sont à disposition dans les différentes cours de l'établissement.

La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est plus obligatoire mais sera limité.
Pour autant les élèves doivent respecter :

- l'entrée attribuée (Portail A pour les lycéens, Portail B pour les collégiens, Portail D pour les étudiants)
- Les sens de circulation indiqués dans l'établissement et à la demi-pension
- Toute consigne donnée par un personnel de l'établissement.

La restauration

La salle de demi-pension est aménagée de manière à garantir une distanciation physique minimale et de permettre à tous les élèves de déjeuner dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Les élèves accéderont à la demi-pension selon le sens de circulation prévu et en respectant les gestes barrières.

Pour accéder à la chaîne de distribution, les élèves se laveront les mains mais garderont leur masque jusqu'au moment où ils seront assis devant leur plateau pour déjeuner. Ils déposeront leur masque sur leur plateau individuel et non sur la table. A la fin du repas, les élèves mettront leur nouveau masque pour circuler et débarrasser leur plateau. Ils se laveront les mains à la sortie du restaurant scolaire puis rejoint la cour pour attendre le début du prochain cours.

L'internat

Les familles fourniront à leurs enfants :

- Les masques nécessaires pour une semaine de cours (4/jour soit 20 masques)
- Des mouchoirs en papier, des sachets plastiques pour stocker les masques usagés.
- Nous conseillons la fourniture d'un flacon de gel hydro alcoolique.

L'élève doit respecter les gestes barrières.

Une réflexion est en cours sur les possibilités d'ôter le masque sur les espaces extérieurs ou durant les temps de travail dans le cadre du respect du protocole sanitaire.

Les activités sportives et culturelles

Ces activités se dérouleront normalement et dans le respect des consignes et des gestes barrières.

Avant de rentrer à la maison

L'élève se lave les mains à la sortie de l'établissement.

Si l'élève veut jeter son masque, il le dépose dans une poubelle et non dans la nature.

Les dispositifs sanitaires

- Les locaux et équipements seront nettoyés et désinfectés au moins une fois par jour.
- Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Les locaux sont aérés très régulièrement :
 - Avant l'arrivée des élèves
 - Pendant les récréations
 - Pendant la pause méridienne
 - Après le départ des élèves



Ce retour en classe de tous les élèves est un moment important après de longs mois où la totalité des élèves n'a pas fréquenté le collège ou le lycée.

Les équipes de la cité scolaire sont mobilisées pour accueillir tous les élèves et étudiants dans les meilleures conditions afin de permettre à chacun de reprendre sa scolarité dans le cadre des prescriptions du protocole sanitaire pour la sécurité de tous.

E. ROYER

Proviseur